



**SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2019**  
**2EME SESSION ORDINAIRE DE 2019**  
**RIUNIONE DI I 28 È 29 DI NUVEMBRI**  
**REUNION DES 28 ET 29 NOVEMBRE**

2019/O2/104

***Question orale déposée par Mme Marie-Hélène PADOVANI  
au nom du groupe « Andà per Dumane »***

**OBJET :**     **Formation et emploi.**

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Ma question est transversale, elle concerne l'accès à l'emploi de la jeunesse qui doit être une priorité.

Il est désormais acquis que la résolution de cette problématique passe nécessairement par des formations de qualité ainsi qu'une articulation entre le monde de la formation et le monde économique.

Ces deux mondes sont malheureusement trop souvent déconnectés, en résumé, les outils existent, les emplois sont là mais sans cohérence entre eux.

En effet, dans le cadre de leurs parcours de formation, de nombreux jeunes doivent effectuer un stage en entreprise (apprentissage, découverte du monde de l'entreprise, professionnalisation...). Or il est souvent difficile de trouver un stage au sein d'une entreprise ou d'une collectivité par ses propres moyens et il arrive que des étudiants en difficulté se voient contraints d'interrompre leurs parcours.

Une meilleure coordination de l'ensemble des acteurs présents sur le terrain apparaît nécessaire. Le tissu entrepreneurial en Corse comprend 27.040 entreprises et pour 95% d'entre elles il s'agit de microentreprises. Cela n'a rien d'exceptionnel et se situe dans la moyenne nationale. Cependant en Corse, 79% de l'emploi salarié du secteur privé est concentré dans les microentreprises contre 49% au plan national.

La taille des entreprises constitue ainsi un frein au recrutement de ces jeunes compte

tenu de l'investissement financier et du nécessaire encadrement que cela implique, cette dernière difficulté compliquant même l'accès à un stage non rémunéré.

Face à ce constat alarmant qui doit interpeller les élus de la Corse que nous sommes, quelles mesures ou démarches pouvez-vous proposer au nom de l'Exécutif ?

Ne serait-il pas envisageable par exemple et au regard de ces éléments d'imaginer un système incitatif basé sur une aide spécifique ou une labellisation des entreprises de ce type faisant le pari de la jeunesse ?

Je vous remercie.